

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Commune de Cunlhat (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21630132500017

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'AMBERT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget Communal M57-004 (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	37
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	39
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	42
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	46

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	55
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	56
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	57
B7.3 - Etat des emprunts garantis	58
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	59
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	60
B9 - Etat du personnel	62
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	65
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	66
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	67
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	68
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	69
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	70

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 342

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	777,87

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	946,59
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	994,15
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 979,81
4	Encours de dette / population (2) (3)	486,62
5	DGF / population	357,68
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	43,27 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	113,21 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	199,15 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	48,95 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	4,78 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 020 933,34	2 177 296,82	1 237 222,68	A1 1 393 586,16
Investissement	841 591,02	464 219,73	(3) 208 275,94	A2 -169 095,35
Fonctionnement	1 179 342,32	1 713 077,09	(4) 1 028 946,74	A3 1 562 681,51

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 552 000,00	III + IV 54 600,00	B1	-497 400,00	
Investissement	I 552 000,00	III 54 600,00	B2	-497 400,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	896 186,16
Investissement	A2 + B2	-666 495,35
Fonctionnement	A3 + B3	1 562 681,51

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 552 000,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
116	Opération d'équipement n° 116	20 000,00
117	Opération d'équipement n° 117	14 000,00
118	Opération d'équipement n° 118	49 000,00
131	Opération d'équipement n° 131	469 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 54 600,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	54 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 486 403,16	3 152 898,51
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	552 000,00	54 600,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 169 095,35	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 207 498,51	3 207 498,51

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 250 336,16	1 354 150,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 896 186,16
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 250 336,16	2 250 336,16
TOTAL DU BUDGET (4)		5 457 834,67	5 457 834,67

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	354 100,00	245 000,00	0,00	0,00	245 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	5 000,00	0,00	138 500,00	138 500,00	138 500,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	485 000,00	33 000,00	369 705,00	369 705,00	402 705,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	501 141,92	274 000,00	1 715 198,16	1 715 198,16	1 989 198,16
Total des dépenses d'équipement		1 345 241,92	552 000,00	2 223 403,16	2 223 403,16	2 775 403,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	264 301,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses financières		267 301,00	0,00	243 000,00	243 000,00	243 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 612 542,92	552 000,00	2 466 403,16	2 466 403,16	3 018 403,16

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	40 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		40 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

TOTAL	1 652 542,92	552 000,00	2 486 403,16	2 486 403,16	3 038 403,16
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	169 095,35
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 207 498,51
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	94 174,00	54 600,00	696 962,00	696 962,00	751 562,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	12 105,00	12 105,00	12 105,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		94 174,00	54 600,00	1 459 067,00	1 459 067,00	1 513 667,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	63 000,00	0,00	65 325,00	65 325,00	65 325,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	154 524,06	0,00	666 495,35	666 495,35	666 495,35
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	62 848,18	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		307 372,24	0,00	733 820,35	733 820,35	733 820,35
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		401 546,24	54 600,00	2 192 887,35	2 192 887,35	2 247 487,35

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 029 427,74		945 980,16	945 980,16	945 980,16
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	13 293,00		14 031,00	14 031,00	14 031,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 042 720,74		960 011,16	960 011,16	960 011,16

TOTAL	1 444 266,98	54 600,00	3 152 898,51	3 152 898,51	3 207 498,51
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 207 498,51
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	940 011,16
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	591 560,00	0,00	547 360,00	547 360,00	547 360,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	536 000,00	0,00	549 700,00	549 700,00	549 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	183 500,00	0,00	170 265,00	170 265,00	170 265,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 311 060,00	0,00	1 267 325,00	1 267 325,00	1 267 325,00
66	Charges financières	28 500,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
67	Charges spécifiques (3)	19 529,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 359 089,00	0,00	1 290 325,00	1 290 325,00	1 290 325,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 029 427,74		945 980,16	945 980,16	945 980,16
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	13 293,00		14 031,00	14 031,00	14 031,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 042 720,74		960 011,16	960 011,16	960 011,16

TOTAL	2 401 809,74	0,00	2 250 336,16	2 250 336,16	2 250 336,16
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 250 336,16
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	102 500,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	75 858,00	0,00	119 400,00	119 400,00	119 400,00
731	Fiscalité locale	451 000,00	0,00	444 000,00	444 000,00	444 000,00
74	Dotations et participations (3)	524 000,00	0,00	526 250,00	526 250,00	526 250,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	172 505,00	0,00	168 500,00	168 500,00	168 500,00
Total des recettes de gestion courante		1 330 863,00	0,00	1 332 150,00	1 332 150,00	1 332 150,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 332 863,00	0,00	1 334 150,00	1 334 150,00	1 334 150,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	40 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		40 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

TOTAL	1 372 863,00	0,00	1 354 150,00	1 354 150,00	1 354 150,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	896 186,16
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 250 336,16
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	940 011,16	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	240 000,00	0,00	240 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 697 157,16		2 697 157,16
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	12 105,00	20 000,00	32 105,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	66 141,00	0,00	66 141,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	3 000,00	0,00	3 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 018 403,16	20 000,00	3 038 403,16

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	169 095,35
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 207 498,51
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	547 360,00		547 360,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	549 700,00		549 700,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	170 265,00	0,00	170 265,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	22 000,00	0,00	22 000,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	14 031,00	14 031,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		945 980,16	945 980,16
Dépenses de fonctionnement – Total		1 290 325,00	960 011,16	2 250 336,16

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 250 336,16
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	65 325,00	0,00	65 325,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	751 562,00	0,00	751 562,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	752 000,00	0,00	752 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	12 105,00	0,00	12 105,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		14 031,00	14 031,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		945 980,16	945 980,16
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	1 580 992,00	960 011,16	2 541 003,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	666 495,35
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 207 498,51
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	5 000,00		5 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	69 000,00		69 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		20 000,00	20 000,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	119 400,00		119 400,00
731 Fiscalité locale	444 000,00		444 000,00
74 Dotations et participations (8)	526 250,00		526 250,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	168 500,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	2 000,00	0,00	2 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 334 150,00	20 000,00	1 354 150,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	896 186,16
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 250 336,16
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 652 542,92	552 000,00	0,00	2 486 403,16	2 486 403,16	0,00	2 486 403,16	3 038 403,16
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	12 105,00	12 105,00	0,00	12 105,00	12 105,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	127 323,18	0,00	0,00	66 141,00	66 141,00	0,00	66 141,00	66 141,00
	Total des opérations d'équipement (3)	1 208 918,74	552 000,00	0,00	2 145 157,16	2 145 157,16	0,00	2 145 157,16	2 697 157,16
Total des dépenses d'équipement		1 345 241,92	552 000,00	0,00	2 223 403,16	2 223 403,16	0,00	2 223 403,16	2 775 403,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	264 301,00	0,00		240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		267 301,00	0,00	0,00	243 000,00	243 000,00	0,00	243 000,00	243 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 612 542,92	552 000,00	0,00	2 466 403,16	2 466 403,16	0,00	2 466 403,16	3 018 403,16
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	40 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		40 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	169 095,35
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	3 207 498,51
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 289 742,92	54 600,00	2 486 403,16	2 486 403,16	2 541 003,16
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	94 174,00	54 600,00	696 962,00	696 962,00	751 562,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 105,00	12 105,00	12 105,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		94 174,00	54 600,00	1 459 067,00	1 459 067,00	1 513 667,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	63 000,00	0,00	65 325,00	65 325,00	65 325,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	62 848,18	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		152 848,18	0,00	67 325,00	67 325,00	67 325,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		247 022,18	54 600,00	1 526 392,00	1 526 392,00	1 580 992,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 029 427,74		945 980,16	945 980,16	945 980,16
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	13 293,00		14 031,00	14 031,00	14 031,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 042 720,74		960 011,16	960 011,16	960 011,16

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	666 495,35
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	3 207 498,51
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 652 542,92	552 000,00	0,00	2 486 403,16	2 486 403,16	0,00	2 486 403,16	3 038 403,16
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	12 105,00	12 105,00	0,00	12 105,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	12 105,00	12 105,00	0,00	12 105,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	127 323,18	0,00	0,00	66 141,00	66 141,00	0,00	66 141,00
235	Part invest. - marchés de partenariat	127 323,18	0,00	0,00	66 141,00	66 141,00	0,00	66 141,00
	Total des opérations d'équipement (4)	1 208 918,74	552 000,00	0,00	2 145 157,16	2 145 157,16	0,00	2 145 157,16
	Total des dépenses d'équipement	1 345 241,92	552 000,00	0,00	2 223 403,16	2 223 403,16	0,00	2 223 403,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	264 301,00	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	0,00	240 000,00
1641	Emprunts en euros	172 000,00	0,00	0,00	148 000,00	148 000,00	0,00	148 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 301,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00

Commune de Cunlhat - Budget Communal M57-004 - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27638	Créance Autres établissements publics	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		267 301,00	0,00	0,00	243 000,00	243 000,00	0,00	243 000,00	243 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 612 542,92	552 000,00	0,00	2 466 403,16	2 466 403,16	0,00	2 466 403,16	3 018 403,16
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	40 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	40 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
21318	Autres bâtiments publics	20 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
2151	Réseaux de voirie	20 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		40 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
111	Voirie diverse SIEG-		341 365,54	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00
116	Voirie Rurale		1 371 001,04	20 000,00	180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00
117	Acquisition de matériel		763 585,05	14 000,00	106 600,00	106 600,00	0,00	106 600,00
118	Bâtiments divers		630 276,58	49 000,00	136 500,00	136 500,00	0,00	136 500,00
130	Reconstruction école élémentaire		466 138,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Bâtiment Maison de Santé		151 663,43	469 000,00	1 420 557,16	1 420 557,16	0,00	1 420 557,16
133	petites ville de demain		46 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Réseau de Chaleur		0,00	0,00	161 500,00	161 500,00	0,00	161 500,00
TOTAL			3 770 809,78	552 000,00	2 145 157,16	2 145 157,16	0,00	2 145 157,16

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 111
LIBELLE : Voirie diverse SIEG-
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		341 365,54	a	140 000,00	b 140 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	129 081,98	0,00	138 500,00	138 500,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	13 170,76	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	49 636,75	0,00	138 500,00	138 500,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	66 274,47	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	165 510,25	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	14 156,90	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	314,25	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 370,37	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	1 225,25	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 149,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	138 294,48	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	46 773,31	0,00	1 500,00	1 500,00
2313	Constructions	46 773,31	0,00	1 500,00	1 500,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		78 691,03	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	65 520,27	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	8 093,38	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	55 601,89	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 825,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	13 170,76	0,00	0,00	0,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	13 170,76	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-140 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 116
LIBELLE : Voirie Rurale
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 371 001,04	a	20 000,00	b	180 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	262,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	262,52	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	996 571,94	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
2112	Terrains de voirie	39 858,54	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
2151	Réseaux de voirie	956 713,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	374 166,58	20 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	358 203,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	15 962,98	20 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		304 930,06	c	0,00	d	18 536,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	304 930,06	0,00	18 536,00	18 536,00	18 536,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	250 392,54	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 820,52	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	25 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	17 235,00	0,00	18 536,00	18 536,00	18 536,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-181 464,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 117
LIBELLE : Acquisition de matériel
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		763 585,05	a 14 000,00	106 600,00	b 106 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	763 585,05	14 000,00	106 600,00	106 600,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	66 000,00	66 000,00
2152	Installations de voirie	8 440,44	0,00	10 000,00	10 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	7 792,41	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 400,00	0,00	0,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	200,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	402 031,57	0,00	2 100,00	2 100,00
21831	Matériel informatique scolaire	2 637,40	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	71 655,36	4 000,00	2 500,00	2 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 524,62	0,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	256 903,25	10 000,00	23 000,00	23 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		88 326,23	c 0,00	35 200,00	d 35 200,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	88 326,23	0,00	35 200,00	35 200,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	35 200,00	35 200,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 306,61	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	16 609,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	43 633,75	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	7 776,87	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-85 400,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 118
LIBELLE : Bâtiments divers
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		630 276,58	a 49 000,00	136 500,00	b 136 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	218 185,31	19 000,00	131 000,00	131 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	10 654,09	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	16 046,72	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	11 982,96	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	32 932,66	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	2 267,12	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	115 022,86	19 000,00	80 000,00	80 000,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 952,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	27 326,90	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	412 091,27	30 000,00	5 500,00	5 500,00
2313	Constructions	288 873,58	30 000,00	5 500,00	5 500,00
2315	Install., matériel et outill. technique	120 970,09	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	2 247,60	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		83 494,74	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	83 494,74	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	9 892,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	5 216,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	36 852,74	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	21 345,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	10 189,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-185 500,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 130
LIBELLE : Reconstruction école élémentaire
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		466 138,14	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 109,09	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 839,10	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	269,99	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	457 029,05	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	457 029,05	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		213 851,57	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	213 851,57	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	66 187,28	0,00	0,00	0,00
13411	DGE	7 284,79	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	140 379,50	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 131
LIBELLE : Bâtiment Maison de Santé
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		151 663,43	a	469 000,00	b	1 420 557,16
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	109 520,53	245 000,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	109 520,53	245 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	42 142,90	224 000,00	1 420 557,16	1 420 557,16	1 420 557,16
2313	Constructions	42 142,90	224 000,00	1 420 557,16	1 420 557,16	1 420 557,16

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		24 080,20	c	18 000,00	d	537 555,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	18 000,00	537 555,00	537 555,00	537 555,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	284 675,00	284 675,00	284 675,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	18 000,00	880,00	880,00	880,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	152 000,00	152 000,00	152 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	16 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	16 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	7 088,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 088,20	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 334 002,16
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 133
LIBELLE : petites ville de demain
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		46 780,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	46 780,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	46 780,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	36 600,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	36 600,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	36 600,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	36 600,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 134
LIBELLE : Réseau de Chaleur
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
				161 500,00	161 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	161 500,00	161 500,00
2313	Constructions	0,00	0,00	161 500,00	161 500,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
				78 000,00	78 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	78 000,00	78 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	63 000,00	63 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-83 500,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 289 742,92	54 600,00	2 486 403,16	2 486 403,16	2 541 003,16
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	94 174,00	54 600,00	696 962,00	696 962,00	751 562,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	382 875,00	382 875,00	382 875,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	29 903,00	18 000,00	880,00	880,00	18 880,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	167 000,00	167 000,00	167 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	27 671,00	0,00	27 671,00	27 671,00	27 671,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	36 600,00	36 600,00	0,00	0,00	36 600,00
13411	DGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	18 536,00	18 536,00	18 536,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	12 105,00	12 105,00	12 105,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	12 105,00	12 105,00	12 105,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		94 174,00	54 600,00	1 459 067,00	1 459 067,00	1 513 667,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	63 000,00	0,00	65 325,00	65 325,00	65 325,00
10222	FCTVA	60 000,00	0,00	62 325,00	62 325,00	62 325,00
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	62 848,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2766	Créances pour locations-acquisitions	62 848,18	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de Cunlhat - Budget Communal M57-004 - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes financières		152 848,18	0,00	67 325,00	67 325,00	67 325,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		247 022,18	54 600,00	1 526 392,00	1 526 392,00	1 580 992,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 029 427,74		945 980,16	945 980,16	945 980,16
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	13 293,00		14 031,00	14 031,00	14 031,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	4 071,00		4 563,00	4 563,00	4 563,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	4 705,00		4 946,00	4 946,00	4 946,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	3 716,00		3 721,00	3 721,00	3 721,00
281534	Réseaux d'électrification	801,00		801,00	801,00	801,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 042 720,74		960 011,16	960 011,16	960 011,16

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 401 809,74	0,00	0,00	2 250 336,16	2 250 336,16	0,00	2 250 336,16	2 250 336,16
011	Charges à caractère général (3)	591 560,00	0,00	0,00	547 360,00	547 360,00	0,00	547 360,00	547 360,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	536 000,00	0,00		549 700,00	549 700,00		549 700,00	549 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	183 500,00	0,00	0,00	170 265,00	170 265,00	0,00	170 265,00	170 265,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 311 060,00	0,00	0,00	1 267 325,00	1 267 325,00	0,00	1 267 325,00	1 267 325,00
66	Charges financières	28 500,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
67	Charges spécifiques (3)	19 529,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		48 029,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
Total des dépenses réelles		1 359 089,00	0,00	0,00	1 290 325,00	1 290 325,00	0,00	1 290 325,00	1 290 325,00
023	Virement à la section d'investissement	1 029 427,74			945 980,16	945 980,16		945 980,16	945 980,16
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	13 293,00			14 031,00	14 031,00		14 031,00	14 031,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 042 720,74			960 011,16	960 011,16		960 011,16	960 011,16

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 250 336,16
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 372 863,00	0,00	1 354 150,00	1 354 150,00	1 354 150,00
013	Atténuations de charges (2)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	102 500,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	75 858,00	0,00	119 400,00	119 400,00	119 400,00
731	Fiscalité locale	451 000,00	0,00	444 000,00	444 000,00	444 000,00
74	Dotations et participations (2)	524 000,00	0,00	526 250,00	526 250,00	526 250,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	172 505,00	0,00	168 500,00	168 500,00	168 500,00
Total des recettes de gestion des services		1 330 863,00	0,00	1 332 150,00	1 332 150,00	1 332 150,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes réelles		1 332 863,00	0,00	1 334 150,00	1 334 150,00	1 334 150,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	40 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		40 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	896 186,16
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 250 336,16
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 401 809,74	0,00	0,00	2 250 336,16	2 250 336,16	0,00	2 250 336,16	2 250 336,16
011	Charges à caractère général (4)	591 560,00	0,00	0,00	547 360,00	547 360,00	0,00	547 360,00	547 360,00
60611	Eau et assainissement	5 500,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60612	Energie - Electricité	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
60621	Combustibles	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	25 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60623	Alimentation	11 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60633	Fournitures de voirie	30 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	6 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6067	Fournitures scolaires	8 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6132	Locations immobilières	26 300,00	0,00	0,00	24 600,00	24 600,00	0,00	24 600,00	24 600,00
61358	Autres	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
61521	Entretien terrains	6 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	45 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61524	Entretien bois et forêts	15 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6156	Maintenance	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
6168	Autres primes d'assurance	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6228	Divers	52 800,00	0,00	0,00	52 800,00	52 800,00	0,00	52 800,00	52 800,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	14 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00

Commune de Cunlhat - Budget Communal M57-004 - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6238	Divers	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports de biens	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	4 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 200,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 060,00	0,00		2 060,00	2 060,00	0,00	2 060,00	2 060,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6288	Autres services extérieurs	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
63512	Taxes foncières	28 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	536 000,00	0,00		549 700,00	549 700,00		549 700,00	549 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 700,00	0,00		5 700,00	5 700,00		5 700,00	5 700,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 300,00	0,00		1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
64111	Rémunération principale titulaires	330 000,00	0,00		330 000,00	330 000,00		330 000,00	330 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
64131	Rémunérations	24 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	58 000,00	0,00		58 000,00	58 000,00		58 000,00	58 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	83 700,00	0,00		85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 800,00	0,00		2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	183 500,00	0,00	0,00	170 265,00	170 265,00	0,00	170 265,00	170 265,00
651128	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6525	Frais d'inhumation	1 400,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
65311	Indemnités de fonction	41 000,00	0,00		42 200,00	42 200,00	0,00	42 200,00	42 200,00

Commune de Cunlhat - Budget Communal M57-004 - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65313	Cotisations de retraite	1 800,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		65,00	65,00	0,00	65,00	65,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65568	Autres contributions	50 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
65574	Contrib.au titre de la politique habitat	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	14 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	24 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
65888	Autres	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 311 060,00	0,00	0,00	1 267 325,00	1 267 325,00	0,00	1 267 325,00	1 267 325,00
66	Charges financières	28 500,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 500,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
67	Charges spécifiques (4)	19 529,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	19 529,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		48 029,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
Total des dépenses réelles		1 359 089,00	0,00	0,00	1 290 325,00	1 290 325,00	0,00	1 290 325,00	1 290 325,00
023	Virement à la section d'investissement	1 029 427,74			945 980,16	945 980,16		945 980,16	945 980,16
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	13 293,00			14 031,00	14 031,00		14 031,00	14 031,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	13 293,00			14 031,00	14 031,00		14 031,00	14 031,00

Commune de Cunlhat - Budget Communal M57-004 - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 042 720,74			960 011,16	960 011,16		960 011,16	960 011,16

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 372 863,00	0,00	1 354 150,00	1 354 150,00	1 354 150,00
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	102 500,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70323	Red. occupation dom. public	4 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	75 858,00	0,00	119 400,00	119 400,00	119 400,00
73211	Attribution de compensation	65 458,00	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
73221	FNGIR	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	10 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
731	Fiscalité locale	451 000,00	0,00	444 000,00	444 000,00	444 000,00
73111	Impôts directs locaux	420 000,00	0,00	440 000,00	440 000,00	440 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	3 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
74	Dotations et participations (3)	524 000,00	0,00	526 250,00	526 250,00	526 250,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	295 000,00	0,00	295 000,00	295 000,00	295 000,00
741121	DSR des communes	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
741127	DNP des communes	28 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	250,00	250,00	250,00
744	FCTVA	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74718	Autres participations Etat	9 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	10 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (3)	172 505,00	0,00	168 500,00	168 500,00	168 500,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	165 400,00	0,00	161 000,00	161 000,00	161 000,00
756	Libéralités reçues	3 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
75888	Autres	4 105,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 330 863,00	0,00	1 332 150,00	1 332 150,00	1 332 150,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 332 863,00	0,00	1 334 150,00	1 334 150,00	1 334 150,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	40 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
722	Immobilisations corporelles	40 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		40 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 994 275,56									
1641 Emprunts en euros (total)					1 994 275,56									
00999587730	CACF REALISATIONS CREDIT	01/07/2005		01/04/2006	125 000,00	F		3,775	3,775		A	X Echéance constante		A-1
01040290801	CACF REALISATIONS CREDIT	09/12/2005		12/12/2006	135 000,00	F		3,570	3,570		A	X Echéance constante		A-1
0430916	Caisse des dépôts et consignati	26/04/1994		01/05/1995	106 714,31	F		5,800	4,298		A	X Echéance constante		A-1
1063190	CAISSE D EPARGNE AUVERGNE ET LIMOUSIN	15/07/2010		25/09/2010	163 000,00	F		3,650	3,489		A	X Echéance constante		A-1
1124069	CACF REALISATIONS CREDIT	10/06/2015		15/09/2016	130 000,00	F		1,550	1,550		A	C		A-1
1328689	CACF REALISATIONS CREDIT	20/06/2016		01/03/2017	130 000,00	F		1,550	1,562		T	X Echéance constante		A-1
1521287	CACF REALISATIONS CREDIT	20/04/2017		02/02/2018	125 000,00	F		1,550	1,559		T	X Echéance constante		A-1
516900	CACF REALISATIONS CREDIT	26/04/2011		02/05/2012	100 000,00	F		4,450	5,011		A	X Echéance constante		A-1
521424	la banque postale	16/04/2018		01/09/2018	100 000,00	F		1,390	1,399		T	X Echéance constante		A-1
550957	CACF REALISATIONS CREDIT	01/07/2011		25/07/2012	75 000,00	F		4,290	7,947		A	X Echéance constante		A-1
56716522039	SA CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/11/1999		30/10/2001	115 861,25	F		4,900	4,491		A	X Echéance constante		A-1
667982	CACF REALISATIONS CREDIT	19/07/2012		15/07/2013	110 000,00	F		4,750	4,440		A	X Echéance constante		A-1
767671	CACF REALISATIONS CREDIT	18/06/2013		15/07/2014	112 200,00	F		3,550	4,000		A	X Echéance constante		A-1
930122	CACF REALISATIONS CREDIT	24/06/2014		10/11/2015	164 000,00	F		3,050	3,670		A	X Echéance constante		A-1
963205	CAISSE D EPARGNE AUVERGNE ET LIMOUSIN	19/10/2009		25/05/2010	100 000,00	F		4,100	3,842		A	X Echéance constante		A-1
LT078265 - CO4826	CACF REALISATIONS CREDIT	06/05/2019		15/09/2019	202 500,00	F		5,175	6,181		A	X Echéance constante		A-1

Commune de Cunlhat - Budget Communal M57-004 - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 994 275,56									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		653 038,72					146 808,37	19 784,77	0,00	3 479,86
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		653 038,72					146 808,37	19 784,77	0,00	3 479,86
00999587730		0,00	A-1	17 032,88	1,25	F		3,775	8 354,40	660,88	0,00	0,00
01040290801		0,00	A-1	18 140,86	1,92	F		3,570	8 911,38	647,63	0,00	0,00
0430916		0,00	A-1	15 665,25	2,33	F		4,298	4 930,27	908,58	0,00	0,00
1063190		0,00	A-1	26 814,43	1,33	F		3,489	13 157,92	978,06	0,00	301,41
1124069		0,00	A-1	60 666,64	6,67	F		1,550	8 666,67	940,33	0,00	238,49
1328689		0,00	A-1	73 073,53	7,92	F		1,562	8 647,34	1 082,54	0,00	83,22
1521287		0,00	A-1	78 450,22	8,83	F		1,559	8 187,10	1 168,54	0,00	178,49
516900		0,00	A-1	25 324,93	2,33	F		5,011	8 070,89	1 031,35	0,00	0,00
521424		0,00	A-1	65 725,76	9,42	F		1,399	6 517,61	879,71	0,00	68,58
550957		0,00	A-1	18 996,55	2,50	F		7,947	6 068,13	814,95	0,00	240,34
56716522039		0,00	A-1	15 154,24	1,75	F		4,491	7 395,88	742,56	0,00	64,40
667982		0,00	A-1	36 543,95	3,50	F		4,440	8 538,00	1 519,58	0,00	536,13
767671		0,00	A-1	37 400,00	4,50	F		4,000	7 480,00	1 327,70	0,00	489,77
930122		0,00	A-1	65 600,03	5,83	F		3,670	10 933,33	2 000,80	0,00	236,21
963205		0,00	A-1	8 449,45	0,67	F		3,842	8 449,45	346,43	0,00	0,00
LT078265 - CO4826		0,00	A-1	90 000,00	3,67	F		6,181	22 500,00	4 735,13	0,00	1 042,82
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de Cunlhat - Budget Communal M57-004 - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		653 038,72					146 808,37	19 784,77	0,00	3 479,86

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	653 038,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	15	11/06/2004
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	15	11/06/2004

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	1 677 657,20
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	166 593,14
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 844 250,34
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 334 150,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	138,23

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					16 000,00
65748	subvention Mairie cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	LA PREVENTION ROUTIERE	Entreprise	100,00
65748	subvention Mairie cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES FCPE	Association	400,00
65748	subvention Mairie cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	ACPG CATM	Association	200,00
65748	subvention Mairie cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	DONNEURS SANG	Association	200,00
65748	subvention Mairie Cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	ASSOCIATION SPORTIVE CUNLHATOISE	Autre personne de droit privé	400,00
65748	Subvention mairie cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE CUNLHAT	Association	400,00
65748	Subvention Mairie Cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	Association des Artisans et Commerçants	Association	400,00
65748	subvention Mairie Cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	RE SOURCE	Association	200,00
65748	subvention Mairie Cunlhat 2024	Subvention mairie Cunlhat 2024 et entreés piscine	OCCE 63	Association	770,00
65748	Subvention mairie cunlhat 2024	Subvention voyage mairie Cunlhat	COLLEGE LUCIEN GACHON	Etat	1 500,00
65748	subvention Mairie cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	BADMINTON CUNLHATOIS	Association	200,00
65748	subvention Mairie cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	LE COCHONNET CUNLHATOIS	Association	400,00
65748	Subvention mairie cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	LE RUCHER DU LIVRADOIS	Association	400,00
65748	subvention Mairie cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS CUNLHAT	Association	1 292,00
65748	subvention Mairie cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	CULTURE ET LOISIRS	Association	400,00
65748	subvention Mairie Cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat+entrees piscine	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PU B	Autre personne de droit privé	1 500,00
65748	subvention Mairie cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	CLUB AGE D OR DE CUNLHAT	Association	200,00
65748	subvention Mairie cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	AMICALE LAIQUE	Association	400,00
65748	subvention Mairie cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	ADMR	Association	800,00
65748	Subvention annuelle mairie 2024	subvention Mairie de Cunlhat 2024	ASSOCIATION YAKA CUNLHAT	Association	400,00
65748	subvention Mairie cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	ENTREZ DANS LA DANSE	Association	400,00
65748	subvention Mairie cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	AGV TONIC CUNLHAT	Association	200,00
65748	Divers	Subvention non affectée	DIVERS	Autre personne de droit privé	3 238,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	subvention Mairie cunlhat 2024	Subvention annuelle mairie cunlhat	ASSOCIATION LA POULPE	Association	400,00
65748	Subvention Mairie de Cunlhat 2024	Subvention Mairie de Cunlhat	ASSOCIATION RUGBY PAYS DE CUNLHAT RPC	Entreprise	400,00
65748	Subvention mairie de Cunlhat	subvention mairie de Cunlhat	Kass'Patt	Association	200,00
65748	Subvention mairie de Cunlhat 2024	subvention mairie 2024	ASSOCIATION CYCLISTE CUNLHATOISE	Association	200,00
65748	Subvention Mairie de Cunlhat 2024	Subvention mairie de Cunlhat 2024	ASSOCIATION ENSEMBLE ET SOLIDAIRES	Association	400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint adm principal 1ere Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint adm principal 2 classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	4,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique territorial Principal 1° classe	C	2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint Technique Principal 2 classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint tech territorial	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		7,00	5,00	12,00	12,00	0,00	12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 343-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-169 095,35	-169 095,35
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-497 400,00	-497 400,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	666 495,35	666 495,35
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	666 495,35	666 495,35

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	238 000,00	238 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 053 007,16	1 053 007,16
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 481 502,51	1 481 502,51

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		238 000,00	I 238 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		238 000,00	238 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	148 000,00	148 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	90 000,00	90 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 053 007,16	III 1 053 007,16
Ressources propres externes de l'année (a)		92 996,00	92 996,00
10222	FCTVA	62 325,00	62 325,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	3 000,00	3 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	27 671,00	27 671,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2766	Créances pour locations-acquisitions	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		960 011,16	960 011,16
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041581	<i>Autres grpts-Biens mob., mat. et études</i>	4 563,00	4 563,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	4 946,00	4 946,00
2804411	<i>Sub nat org pub - Biens mob, mat, études</i>	3 721,00	3 721,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	801,00	801,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	945 980,16	945 980,16

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 262 000,00	4,64	36,67	0,00	462 775,00	4,64
TFPNB	107 700,00	3,16	80,34	0,00	86 526,00	3,16
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	350 600,00	-4,15	9,20	0,00	32 255,00	-4,15
TOTAL	1 720 300,00	2,63			581 556,00	3,89

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 4

Date de convocation : 09/03/2024

Présenté par Le Maire (1),

A Cunlhat, le 18/03/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Cunlhat, le 18/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BEUF Camille	
BOURNIER Emilie	
BRUGERE Charlotte	
DAILHOUX Eric	
DE VOS Claudine	
DESMARET Jean-Luc	
FACY Chantal	
FONTBONNE Anne-Marie	
FRICH Arnaud	
FURIC Baptiste	
HERRY Jean Michel	
JOUBERT Jean -Louis	
LIENNART Didier	
MAILLOT Daniel	
RIGOTTI Sylvie	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Cunlhat, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.